

Règlements du concours DÉFI SANTÉ GOLF-TONUS 2024

« Gagner une formation en voyage-stage en République dominicaine à la Romana au Bahia Principe Luxury Bouganville 18 avec la professionnelle de golf Sylvie Schetagne »

Commandité par Voyages Action

Le présent règlement énonce les règles régissant le concours « DÉFI SANTÉ GOLF-TONUS PTMT » tenu dans le cadre du programme de cours GOLF-TONUS PTMT Inc., ci-après appelé Golf-Tonus.

1. Admissibilité

Afin d'être éligible au concours du « Défi Santé Golf-Tonus PTMT 2024 », vous devez être un résident canadien âgé de 18 ans ou plus. Les fournisseurs des prix, les organisateurs et leurs employés, leur famille immédiate (frères, sœurs, enfants, père, mère), leur conjoint légal ou de fait et toutes personnes avec lesquelles ces personnes sont domiciliées ne sont pas admissibles.

2. Comment participer

Dans la boîte de concours on retrouvera deux couleurs de coupons de participation : les blancs pour les inscriptions et les roses pour les réussites du DÉFI SANTÉ GOLF. Ainsi, il sera possible d'identifier la provenance du coupon gagnant du concours DÉFI SANTÉ GOLF lors du tirage au tournoi annuel Golf-Tonus qui aura lieu en mai 2024.

➤ **COUPON BLANC, INSCRIPTION DE PARTICIPATION, DÉFI SANTÉ GOLF LE DÉFI SANTÉ GOLF-TONUS PTMT COMPORTE QUATRE (4) VOLETS DE DÉFIS :**

- ✓ •LES DÉFIS section « P » pour PHYSIQUE avec :
 - a) La réalisation d'un ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE à de la fiche vierge
 - b) La réalisation du plan d'entraînement du défi santé golf d'automne de 4 semaines
 - c) La réalisation du plan d'entraînement du défi santé golf d'hiver de 8 semaines

- ✓ •LES DÉFIS section « T » pour TECHNIQUE avec :
 - a) Lors d'une inscription À UNE SÉANCE DE 4, 8, 16, 20 ou 28 COURS.

- ✓ •LES DÉFIS section « M » pour MENTAL avec :
 - a) L'inscription À UN VOYAGE DE GOLF AVEC VOYAGE ACTION

- ✓ •LES DÉFIS section « T » pour TACTIQUE avec :

- a) La participation AU TOURNOI DE GOLF-TONUS
- b) Lors des joutes amicales SKINS GAME organisées par Golf-Tonus et Sylvie Schetagne en présentiel.

À noter qu'il est possible de participer séparément à un ou plusieurs DÉFIS.

Ainsi, le participant obtiendra un coupon blanc de participation, qui sera déposé dans la boîte du concours pour chaque défi. S'il est inscrit à un seul des quatre défis, il n'obtiendra qu'un coupon.

2.1. DÉFI P participer au concours DÉFI SANTÉ GOLF-TONUS, « P » pour PHYSIQUE de PTMT, soit en créant son propre entraînement planifié à l'aide de la feuille de planification vierge ou soit à l'aide du PDF du Défi santé d'automne pour 4 semaines et du défi santé d'hiver pour 8 semaines.

- Le participant peut s'inscrire en ligne, par courriel ou en personne lors de cours de golf ou d'événements de golf. Il n'y a plus de frais d'inscription.
- Vous obtiendrez un coupon blanc de participation pour gagner le voyage-stage en République Dominicaine lors de votre inscription à un ou ces défis.
- Si vous réussissez le plan d'entraînement comme démontré vous devez nous écrire à nouveau pour signifier après votre semaine 4 ou 8 que vous avez réussi, à ce moment-là, 3 coupons roses de réussites seront ajoutés à la boîte de concours.

2.2. DÉFI T participer au concours DÉFI SANTÉ GOLF-TONUS « T » pour TECHNIQUE

- Un coupon de participation au concours a été inclus à l'achat d'une inscription à des cours avec Golf-Tonus.

2.3. DÉFI M participer au concours DÉFI SANTÉ GOLF « M » pour MENTAL en « **participant à un voyage de golf avec Voyage Action** ».

- Un coupon de participation au concours est inclus à l'achat d'un voyage de golf avec Voyages Action.

2.4. DÉFI T participer au concours DÉFI SANTÉ GOLF « T » pour TACTIQUE

- Participer au concours DÉFI SANTÉ GOLF en participant au « **Tournoi PRO-AM Défi Santé Golf** » présenté par Golf-Tonus et Voyages Actions. L'inscription au tournoi se fait en ligne, par courriel ou en personne lors de cours de golf ou d'événements de golf.
- Un coupon de participation au concours est inclus dans le prix du billet de tournoi.
- Lors des joutes amicales SKINS GAME organisées par Golf-Tonus et Sylvie Schetagne en présentiel.

➤ **COUPONS ROSE POUR LA RÉUSSITE D'UN PROGRAMME DÉFI SANTÉ GOLF**

Le participant peut **augmenter son nombre de coupons de participation** en réussissant les DÉFIS lors de l'événement du tournoi du DÉFI-SANTÉ-GOLF

- Le DÉFI SANTÉ GOLF, « **Tournoi Défi-Santé-Golf** » commandité par Voyages Action aura lieu en mai au club de golf Triangle d'Or, au 1970 Chemin du Golf, Saint-Rémi. Les gagnants des catégories suivantes pourront obtenir des trois coupons roses réussites au tirage.
 - 4 gagnants en formule Vegas
 - 1 gagnant homme et 1 gagnante en formule par coup
 - Des gagnants femmes et hommes pour la plus longue balle aux normales 5
 - Des gagnants pour les plus près du fanion aux normales 3
 - Des gagnants qui ont mieux joué que la pro sur une des normales 3.
 - Différents autres concours seront présentés sur place.

Chaque gagnant obtiendra trois (3) coupons de participation roses en extra. Donc, pour le tournoi, un participant à la possibilité de gagner jusqu'à trois (3) coupons de participation roses et plus, selon les jeux de l'événement.

Chaque gagnant obtiendra trois (3) coupons de participation roses en extra lorsque gagne le SKINS GAME et un coupon rose contre la professionnelle.

3. Prix à gagner

Un grand prix commandité par Voyages Action: **Un voyage-stage en République dominicaine à la Romana au Bahia Principe Luxury Bouganville 18 + d'une valeur approximative de 2 500 \$**, d'une durée de sept (7) jours, en novembre 2024 (à confirmer), accompagné de la professionnelle de golf Sylvie Schetagne/Golf-Tonus PTMT Inc. et un accompagnateur certifié de Voyage Action.

Le prix inclut:

- Billets d'avion aller-retour Montréal/République Dominicaine pour une personne
- Transport aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel
- Hébergement 7 nuits en formule tout inclus, 1 chambre partagée pour 2 personnes tarif occupation double
- Cinq (5) parties de golf PGA Océans Four et balles de pratique lors de ces parties ainsi que les réservations de temps de départ.
- Les voiturettes électriques
- Transport aller-retour entre l'hôtel et le golf
- Tous les services de golf : gestion, enseignements, analyse vidéo, animation, souvenirs sont offerts par la professionnelle de golf Sylvie Schetagne de Golf-Tonus PTMT

Le prix exclut :

- Les assurances voyages et les dépenses personnelle

Les conditions suivantes s'appliquent au prix :

- Le prix gagné est applicable uniquement au voyage-stage en République dominicaine, commandité par Voyages Action et par Sylvie Schetagne/Golf-Tonus en date de novembre 2024. Le prix doit être utilisé lors de cette seule occasion.
- Le prix n'est pas échangeable en argent.

- Le prix n'est pas transférable à aucune autre personne. Seul un participant au DÉFI SANTÉ GOLF ayant des coupons de participation dans la boîte de concours peut gagner le prix.

4. Le tirage

4.1. Le tirage du prix se fera lors de l'événement « TOURNOI DÉFI-SANTÉ-GOLF » un dimanche en mai 2024 à 20 h au club de golf Triangle d'Or, au 1970 Chemin du Golf, Saint-Rémi, QC J0L 2L0. Le tirage du billet sera fait en présence de la présidente de Golf-Tonus PTMT et organisatrice du concours et de l'événement, Sylvie Schetagne ainsi que Mathieu Brodeur de Voyages Action et devant les participants présents lors de l'événement. Le billet du tirage sera pigé parmi les billets blancs et roses.

4.2. Le nombre de coupons de participation blancs obtenus lors d'une inscription, le nombre de coupons de réussite roses lors du tournoi DÉFI-SANTÉ-GOLF.

4.2.1. Le participant peut accumuler jusqu'à un maximum d'un seul coupon blanc par inscription. Il y a donc un maximum de deux (2) coupons blancs dans la section « P » Physique, deux (1) coupon dans la section « T » Technique, deux (4) coupons dans la section « M » Mental, trois (2 ou plus) coupons dans la section « T » Tactique ainsi qu'un (1) coupon pour le tournoi Pro-Am DÉFI-SANTÉ-GOLF et les SKINS GAME.

4.2.2. Le participant peut accumuler jusqu'à un maximum de trois (3) coupons rose de réussite par meilleur score aux activités. Il y a donc un maximum de six (6) coupons roses de réussite dans la section « P » Physique, neuf (9) coupons dans la section « T » Tactique ainsi que trois (3) coupons pour le TOURNOI DÉFI-SANTÉ-GOLF ET LE SKINS GAME.

5. Réclamation

Afin d'être déclarée gagnante du grand prix du concours la personne pigée au hasard devra :

5.1. Être rejoint par téléphone par les organisateurs du concours dans les trois (3) jours suivants la date de la sélection au hasard. Le premier appel sera effectué devant le public lors du tournoi annuel de Golf-Tonus en mai 2024.

5.2. Avoir participé honnêtement au concours DÉFI SANTÉ GOLF, dans les dates requises.

5.3. Répondre correctement à la question d'habileté mathématique qui sera posée par téléphone, par les organisateurs du concours à un moment convenu à l'avance, et ce, sans aide et dans un délai limité.

5.4. Signer le formulaire de déclaration d'exonération de responsabilité qui lui sera transmis par la poste et le retourner aux organisateurs du concours dans les 15 jours suivant sa réception.

5.4.1. La personne gagnante sera aussi mentionnée dans le bulletin mensuel de Golf-Tonus du mois de juin 2024, sur le site web de Golf-Tonus ainsi que lors des activités de promotion de l'entreprise.

5.4.2. À défaut de respecter l'une des conditions mentionnées ci-dessus, la participation de la personne sélectionnée sera annulée et un nouveau tirage pour ce prix se tiendra conformément au présent règlement, jusqu'à ce qu'un participant soit sélectionné et déclaré gagnant.

6. Conditions générales

6.1. Les organisateurs du concours se réservent le droit de disqualifier toute personne ou d'annuler une ou plusieurs participations de toute personne participant à ce concours ou tentant d'y participer de manière frauduleuse ou inéquitable envers les autres participants

6.2. Le prix devra être accepté tel que décrit au présent règlement et il ne pourra être transféré à aucune autre personne qui ne s'est pas inscrite au concours. Seul un participant au DÉFI SANTÉ GOLF ayant des coupons de participation dans la boîte de concours peut gagner le prix.

6.3. La personne sélectionnée dégage de toute responsabilité les organisateurs du concours, les commerçants participants, leurs agences de publicité ou de promotion, le commanditaire, leurs employés, agents et représentants, de tous dommages reliés au prix. Afin d'être déclaré gagnant et préalablement à l'obtention de son prix, la personne sélectionnée s'engage à signer un formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité à cet effet.

6.4. En participant à ce concours, les personnes gagnantes autorisent les organisateurs du concours et leurs représentants à utiliser, si requis, leurs noms, photographies, images, déclarations relatives au prix gagné, et ce, sans aucune forme de rémunération.

6.5. Les formulaires de participation envoyés sont la propriété des organisateurs du concours et ne seront en aucun temps retournés aux participants. Aucune communication ou correspondance ne sera échangée sans l'accord du participant sauf avec la personne sélectionnée pour un prix.

6.6. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.